

DELIBERATION N° 2015/224

Portant autorisation de programme n°00025 A pour la réfection des réseaux de la Tonghoué

Le conseil municipal de la Ville de Dumbéa, réuni en séance publique, le 6 août 2015,

VU la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération n°2012/496 du 20 décembre 2012, portant création du budget annexe du service de l'assainissement,

VU la délibération n° 2014/478 du 18 décembre 2014, approuvant le budget primitif 2015 de la Ville de Dumbéa – budget annexe du service de l'assainissement,

VU la note explicative de synthèse n° 2015/64 du 8 juillet 2015,

La commission municipale intitulée « administration générale et finances » entendue en séance du 23 juillet 2015,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} /

Il est proposé d'approuver l'ouverture de l'autorisation de programme n° 00025 A portant sur la réfection de réseaux de la Tonghoué pour un montant de 50 000 000 F.CFP

Les dépenses et les recettes correspondantes seront imputées au programme n° 00025 A intitulé « Réfection des réseaux de la Tonghoué », de la section d'investissement du budget annexe de l'assainissement de la Ville.

ARTICLE 2 /

Les crédits de paiement (CP) sont décomposés selon le tableau suivant :

Libellé AP	Coût prévisionnel	CP 2015	CP 2016
Réfection des réseaux de la Tonghoué	50 000 000	11 718 993	38 281 007

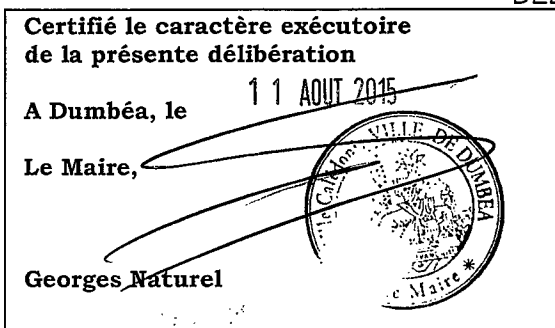
ARTICLE 3 /

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre la présente délibération est de 3 mois à compter de sa publication.

ARTICLE 4 /

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la Province sud et publiée par voie d'affichage.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 6 AOUT 2015



POUR EXTRAIT CONFORME

DUMBEA, LE 6 AOUT 2015



DESTINATAIRES :

- SUBD. ADMINIS. SUD - 1
- AFFICHAGE - 1
- SAG - 1
- TPS - 1
- TOUS SERVICES - 18